

25/03/2015



N°6

**INTERSYNDICALE SNE-FSU EFA-CGC
PERSONNELS CONTRACTUELS DE L'ONCFS**

MOT D'ORDRE INTERSYNDICAL

Devant l'absence de réponses à nos revendications pour les mesures transitoires, les personnels contractuels ont voté pour la reprise du mouvement à compter du 30 mars.

Ce jour un courrier est envoyé au Secrétaire général du MEDDE!

Le 25 mars 2015

**INTERSYNDICALE
SNE-FSU EFA-CGC**

Monsieur Francis ROL TANGUY
Secrétaire général

Ministère de l'Ecologie
Développement Durable
Et de l'Energie

Monsieur le Secrétaire général,

Dans le cadre des revendications pour l'obtention de mesures transitoires, le mouvement social des personnels contractuels de l'ONCFS, avait donné un ultimatum élargi jusqu'au 17 mars, date du comité technique ministériel.

Devant l'absence de réponse de la saisine faite auprès du Guichet unique, les personnels contractuels réunis en assemblée générale le mardi 24 mars 2015 ont voté à l'unanimité la reprise du mouvement social à compter du lundi 30 mars 2015.

L'intersyndicale des personnels contractuels de l'ONCFS, vous annonce la reprise du mouvement social à l'ONCFS, à compter du lundi 30 mars avec les actions suivantes :

Dans l'ensemble des services : ralentissement des procédures administratives.

Permis de chasser : arrêt de l'envoi des convocations pour l'examen du permis de chasser et non traitement des demandes;

Les représentants de l'intersyndicale

SNE-FSU

EFA-CGC

En l'absence de réponses positives

**L'intersyndicale appelle la reprise des actions
lundi 30 MARS 2015 à 8h00**

Dans l'ensemble des services

gestion administrative : ralentissement de la gestion et de l'envoi sur tous les dossiers, rapports, courriers,...

Permis de chasser : arrêt de l'envoi des convocations à l'examen du permis de chasser et non traitement des demandes;

Pour les mails : mise en place sur la messagerie d'un renvoi automatique du message suivant : « *En raison du mouvement social des personnels contractuels de l'ONCFS, en attente d'améliorations statutaires depuis 15 ans, les dossiers et messages seront traités sans garantie de délais* »;

Pour les réponses écrites : rajout d'une vignette avec la mention suivante : « *En raison du mouvement social des personnels contractuels de l'ONCFS, en attente d'améliorations statutaires depuis 15 ans, les dossiers et messages seront traités sans garantie de délais* ».

**SOYONS TOUS DANS L'ACTION
AVEC LES CONTRACTUELS DE L'ONCFS**